

Délibération n°21-CFVU-118

Vu le code de l'éducation, notamment L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu les statuts de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'avis favorable de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 4 décembre 2020 ;

Considérant la nécessité d'adapter les formations de l'université afin d'assurer dans les meilleures conditions la continuité des activités pédagogiques de l'Université de la Nouvelle-Calédonie dans l'exercice de sa mission de service public d'enseignement supérieur ;

Considérant le contexte sanitaire exceptionnel ayant conduit à la suspension des enseignements en présentiel et à la généralisation des enseignements à distance durant la période de fermeture au public des campus universitaires à compter du 07 septembre 2021.

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire réunis dans sa séance du 22 octobre 2021 adoptent l'adaptation de fin du calendrier universitaire 2021 telle que présentée ci-dessous.

- La date de fin des enseignements et examens au 26 novembre 2021 ;
- Les jurys des semestres concernés devront avoir lieu avant le 10 décembre 2021 selon un calendrier fixé par les composantes et adressé au Vice-président de la CFVU.

Nombre de membres en exercice : 18 Nombre de membres présents ou représentés : 16	Nombre de voix favorables : 16 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0
---	---

Délibéré du 22/10/2021

La présidente


Catherine RIS

